



commission de jeunes
du canton de vaud

p. a. Service de protection de la jeunesse
Av. Longemalle 1, 1020 Renens

Mme Anne-Catherine Lyon
Cheffe DFJC

M. Philippe Leuba
Chef DECS

Lausanne, le 28 février 2017

Propositions de la Commission de jeunes du Canton de Vaud concernant l'intégration des jeunes immigrés dans notre canton

Madame la Conseillère d'Etat, Monsieur le Conseiller d'Etat,

La Commission de jeunes (ci-après : CdJ-Vaud) formée de jeunes âgés de 14 à 18 ans, provenant de toutes les régions du canton a débattu à plusieurs reprises ces dernières années des discriminations auxquelles de nombreux jeunes sont confrontés en raison de leur orientation sexuelle, de leurs origines ethniques ou de leur sexe. Le groupe de travail "discriminations" a d'abord beaucoup travaillé sur l'homophobie. Mais l'actualité dramatique relayée par la presse au niveau international nous a interpellés et nous avons décidé d'approfondir la question des jeunes immigrés, en particulier les mineurs non accompagnés (MNA) qui arrivent dans notre canton.

La CdJ-Vaud souhaite ainsi vous faire part de quelques remarques qui ont alimenté nos discussions et qui nous ont amenés à vous transmettre des propositions conformément à l'art. 9, al. 1, lettre c de la Loi sur le soutien aux activités de la jeunesse (LSAJ).

Selon nous, une partie des jeunes étrangers vivant en Suisse pourrait être accueillie et intégrée de manière encore plus adaptée à leurs besoins. Nous nous inquiétons de cette crise et souhaitons agir pour une meilleure cohabitation. Notre proposition vise à améliorer l'intégration des MNA par des jeunes vivant dans le canton de Vaud. Ce qui est un des principes fondamentaux de la Commission de jeunes « par des jeunes pour des jeunes ». Mais ce travail doit se faire en étroite collaboration avec les professionnels en première ligne, c'est-à-dire avec l'EVAM.

Notre proposition contient deux aspects complémentaires :

1. **Echange scolaire** : un échange entre deux classes dont l'une d'entre elle serait une classe d'accueil. Le but est de permettre aux jeunes MNA une intégration adéquate avec le soutien de jeunes de leurs âges. Une ou plusieurs rencontres avec une sortie pourraient être envisagées. Des outils seraient utilisés comme la plateforme « educanet2.ch » pour réagir dans un forum sur des sujets accessibles à tous. Ces activités seraient accompagnées obligatoirement d'un enseignant et facultativement d'un médiateur scolaire. Les élèves doivent être volontaires. Les élèves participant à ce projet devraient avoir idéalement entre 12-17 ans. Un échange a déjà eu lieu avec Mme Seema Ney, cheffe de projet "Respect de la diversité à l'école" (UPSPS) qui s'est montrée intéressée par cette démarche.

2. **Parrainage par les pairs en dehors de l'école** : Il s'agirait de « parrainer » un jeune MNA. Un jeune va faire découvrir sa région, son village, ses amis et partager du bon temps au ciné, à la patinoire, à la piscine ou ailleurs avec un MNA. Le but est de lui montrer le quotidien d'un jeune qui habite dans le canton de Vaud, de connaître les habitudes (p.ex. prendre un billet de bus, etc.) et de lui permettre de s'insérer dans la société avec d'autres jeunes de son âge. Cette démarche doit être cadrée et respecter des conditions qui seraient convenues avec les foyers MNA de l'EVAM. Elle serait encadrée par un éducateur référent. Les jeunes intéressés devraient remplir un formulaire et être sensibilisés à la situation des MNA avant de les rencontrer dans le but d'être le plus adéquat possible avec eux.

Notre proposition pourrait être mise en relation et coordonnée avec le projet de parrainage déjà existant et géré par les Eglises réformées et catholiques de notre canton : www.eglisemigrationvd.com.

En vous remerciant d'avance de la suite que vous donnerez à nos propositions, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'Etat, Monsieur le Conseiller d'Etat, l'expression de nos sentiments distingués.



Alexander Omuku,
Président



Sara Pinar,
Présidente du GT « Discriminations »

Copie à :

- Christophe Bornand, chef SPJ
- Frédéric Cerchia, délégué cantonal enfance et jeunesse, SPJ